

Ville du Robert

Robert

Bulletin Municipal

N° 14

Trimestriel - Octobre 2017



VILLE DU ROBERT

Les EFFETS
de
l'POURAGAN
MARIA



Les contrats aidés

Pourquoi la ville du Robert s'est mobilisée ?



L'aide à l'amélioration de l'habitat



Les Robertins qui entreprennent



Caisse des écoles : les actions politiques de la Ville



le mot du Maire



Après les catastrophes qui ont frappé les îles proches, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Les Saintes, la Guadeloupe et la Dominique, j'exprime, au nom des Robertines et des Robertins, ma profonde compassion et une totale solidarité avec nos voisins, victimes des ouragans Irma et Maria. Nous avons été de justesse épargnés.

Ces circonstances malheureuses nous rappellent que la solidarité humaine doit

s'exercer en permanence en tous points du territoire.

« *Seuls, nous pouvons faire si peu, ensemble nous pouvons faire beaucoup* »... cette citation d'Helen Keller (écrivaine et conférencière américaine) trouve tout son sens avec les événements climatiques récents que nous avons subis. Dans ces conditions, notre solidarité doit se manifester sous une forme ou une autre, car c'est une démarche humaniste à laquelle nous ne pouvons nous soustraire.

Le dérèglement climatique que nous observons, et qui se traduit par le réchauffement de la planète, en est l'illustration.

La prévention est fondamentalement précieuse, nous devons en prendre conscience et ne pas nous laisser gagner par l'insouciance. Nous sommes appelés à être des victimes des : tremblements de terre, cyclones, montées des eaux et submersions. Les nouvelles constructions devront bénéficier des études approfondies, et même du retour de la « Case à Vent ». Celle-ci peut se situer à l'intérieur de la maison, avec une réserve de 72h après le sinistre. La « Case à Vent » est un lieu de confinement, un abri, qui devra protéger les équipements de la maison. L'utilisation de l'urbanisation du littoral doit être un aménagement approprié. Nous devons préparer les zones de repli dans le Plan Local d'Urbanisme.

Concernant les emplois aidés.

Loin de nous satisfaire de ce dispositif qui au demeurant place les bénéficiaires dans une situation de précarité, nous l'utilisons à défaut de mieux et profitons des chômeurs qui ont des besoins et des devoirs.

Oui, l'activité économique de la Martinique est en crise, les entreprises n'embauchent quasiment plus. Les communes restent pour beaucoup de jeunes demandeurs d'emploi le seul recours, et se doivent d'entendre leur cri de désespoir.

C'est parce que nous maires, sommes en première ligne, que

nous comprenons la détresse de nos concitoyens et que nous utilisons ce dispositif.

Par ce biais, pendant un an, deux ans, nous permettons à ces hommes et femmes d'avoir un salaire et de satisfaire à leurs besoins primaires ; mais c'est aussi là une opportunité pour beaucoup d'entre eux d'avoir une première expérience professionnelle.

Les contrats aidés ont un coût financier pour la ville, que nous assumons. Nous nous réjouissons qu'au terme de leur contrat certains bénéficiaires aient pu rejoindre l'effectif des agents municipaux quand la création de postes le justifiait. Nous encourageons ces jeunes à préparer une formation et à se présenter aux différents concours de la fonction publique territoriale avec une chance de succès.

L'alternative migratoire qui semble s'offrir à notre jeunesse n'est pas inéluctable. Seules les batailles qui ne sont pas livrées sont perdues d'avance.

J'invite les Robertines et les Robertins à voir dans la rubrique consacrée au social le déploiement des personnes en contrats aidés dans les services municipaux. Imaginons un instant la situation de la ville sans ces aides.

Que dire des contrats en alternance ? De plus en plus les entreprises refusent d'avoir en leur sein des jeunes en alternance pour les raisons que j'évoquais plus haut, si nous voulons véritablement que les jeunes s'insèrent dans la vie économique et apportent leurs connaissances à notre société, il faut leur ouvrir les portes des entreprises et des administrations. Nous avons fait ce choix jusqu'à ce jour.

Toutefois l'Etat doit être en mesure de contribuer à l'accompagnement des entreprises et des administrations qui fournissent des tuteurs bénévoles.

Je sais pouvoir toujours compter sur la solidarité du peuple robertin, chaque fois qu'il s'agit de privilégier l'intérêt général. « *Seuls, nous pouvons faire si peu, ensemble nous pouvons faire beaucoup* »...et plus d'une fois nous l'avons démontré.

Alfred Monthieux,
Maire du Robert, Président de CAP NORD

« N'oublions pas que l'autosuffisance globale est l'arme de notre évolution pour préparer notre avenir afin de répondre aux besoins de la population. »



Sommaire

Les effets de l'Ouragan Maria	3	Les Robertins qui entreprennent	11
Flash Municipal	4	Portraits	13
Social : les contrats aidés	6	Libre expression	14
Les services à vos côtés	8	Raid du Lougarou	15
Zoom sur la Mission Locale du Robert	10	L'animation de la ville en images	16

Les effets de l'ouragan Maria



Le Maire, les élus et les agents au PC de crise



Quartier La Haut



Toiture effondrée au quartier Duchesne



Naufrage du bateau pilote de la capitainerie « Le STERNE » au port de Reynoird qui a causé un début de pollution marine (hydrocarbure)



Quartier La Haut : chute des arbres



Chute d'arbre à Duchesne



Toiture effondrée au quartier Zabeth



Remise en état du réseau électrique à Duchesne



Dégagement de la route de Fonds Brûlés



Tournée du Maire Alfred Monthieux dans les quartiers



Délibérations du *Conseil Municipal* du jeudi 22 juin 2017

Attribution de subventions aux associations

Chaque année, la Ville soutient les associations en leur accordant une subvention de fonctionnement. Cette aide n'est pas automatique, les associations doivent faire la preuve de leur fonctionnement en remettant un rapport d'activités qui est analysé par la commission «Sport Vie Associative». Pour cette année 2017, la commission propose la répartition suivante des subventions pour les associations ayant déposé un dossier :

ASSOCIATIONS	FONCTIONNEMENT	EXCEPTIONNELLE	TOTAUX
ANKANSYEL	1 000 €		1 000 €
ASC PETOULOU	1 000 €	500 €	1 500 €
A.S.C.L.R	3 500 €		3 500 €
AC VERT-PRE	15 000 €	2 000 €	17 000 €
ANCIENS COMBATTANTS	800 €		800 €
AVIRON CLUB	2 000 €	1 000 €	3 000 €
ARSENAL	20 000 €	3 000 €	23 000 €
ASSOCIATION COLLEGE ROBERT 3		1 000 €	1 000 €
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE	1 000 €		1 000 €
ASSOCIATION GWEVAN GUILLAUME NOHAN NELOR MARCELLIN	1 000 €		1 000 €
ASS SOLIDARITE FRATERNITE EN ACTION	800 €		800 €
ASSOCIATION AIDE AUX ALIZES	1 500 €		1 500 €
ASSOCIATION JEUNESSE DANS LA VILLE	2 000 €		2 000 €
BEKEM CLUB	1 100 €		1 100 €
CHARIVARI	1 000 €		1 000 €
CLUB BOULISTE	1 500 €		1 500 €
EMERGENS DES QUARTIERS	1 000 €	1 000 €	2 000 €
EMERGENS PRO	1 500 €		1 500 €
EVASION	800 €		800 €
FOSS NOU TOUT'	1 000 €		1 000 €
FEWOSS	3 000 €	1 000 €	4 000 €
GAMALIEL	1 000 €	1 000 €	2 000 €
GAET KARATE DO SCHOOL	1 000 €		1 000 €
GENERATION 3D	500 €		500 €
GWOUF 231	1 000 €		1 000 €
HJM ART MUSIQUES	1 500 €		1 500 €
INTER AGE DU VERT-PRE	1 000 €		1 000 €
JC 231	7 000 €	5 000 €	12 000 €
KONTROVERS	1 000 €		1 000 €
KALANS'K	1 000 €	1 000 €	2 000 €
KI DAN SHITO KAI	1 000 €		1 000 €
LAS PALMAS	1 500 €	1 000 €	2 500 €
LES SIRENES DOU MANMAN	1 000 €		1 000 €
LIEN D'AMOUR	1 000 €	1 000 €	2 000 €
LES PETITS CHATONS	2 000 €		2 000 €
MIGANN'AGES	2 000 €		2 000 €
MUSIQUES PLURIELLES	1 000 €		1 000 €
OSON DECOUVRIR	1 000 €		1 000 €
PASS POTO	1 100 €	1 500 €	2 600 €
KANKANBOU	1 100 €	1 000 €	2 100 €
RENOVATION	2 100 €	2 000 €	4 100 €
SCOUTS ET GUIDES DU VERT-PRE	1 000 €		1 000 €
SEBI	1 100 €	1 500 €	2 600 €
SERVICE MEDIATION SOCIALE	2 000 €		2 000 €
SOLIDARITE DE LESTRADE	4 000 €		4 000 €
SOLUTION	2 000 €		2 000 €
TENNIS CLUB	2 000 €		2 000 €
TOUT PEUT ARRIVER	1 000 €		1 000 €
UJ MONNEROT	8 000 €	2 000 €	10 000 €
US ROBERT	25 000 €		25 000 €
VIV EPI NOU	1 000 €		1 000 €
VIE TRANQUILLE	1 000 €		1 000 €
TOTAL	138 400 €	26 500 €	164 900 €



Approbation du marché de fourniture « installation, location, entretien et maintenance de trois sanitaires publics à entretien automatique à accès universel »

Les sites d'implantation sont :

- La place des cités unies,
- Le bourg du Robert en lieu et place des toilettes publiques actuelles,
- Le front de mer à proximité de l'OMCLR, en lieu et place de l'actuel sanitaire public à entretien automatique.

Le contrat est conclu pour une durée de 15 ans à compter de sa notification.

- Coût de la pose des 3 sanitaires publics : 4 500 € soit 1 500 €/module
- Coût annuel de la location des 3 sanitaires publics : 59 700 € soit 19 900 €/module/an
- Délai de pose et de mise en service : 21 jours
- Délai d'intervention en cas de panne et/ou de dysfonctionnement : 24h

Information conseil municipal

DESORMAIS SUIVEZ EN DIRECT les réunions du conseil municipal en LIVE FACEBOOK sans vous déplacer !

Pour être informé de la date de la tenue des séances, consultez nos supports d'information :

www.ville-robert.fr

www.facebook.com/villedurobert

www.twitter.com/villedurobert

Application Ville du Robert

Instagram Ville du Robert



Création d'une régie de recettes pour la vente d'espaces publicitaires

Désormais vous pouvez acheter des encarts publicitaires sur les supports de communication de la ville.

> FLYERS MUNICIPAUX

Bandeau de 148 x 40 mm : 150 €

> ESPACES PUBLICS

Implantation de supports publicitaires sur espaces publics, au m²

- 1 mois : 300 €
- 6 mois : 275 €
- 1 an : 250 €

> BANDEROLES PUBLICITAIRES

Affichage ou confection à l'occasion d'évènements sportifs ou culturels

- Beach Flag : 500 €
- Banderole (0,80 x 2,5 m) : 500 €
- Kakémono : 500 €
- Arche gonflable : 1 500 €
- Yole à l'entrée de la Ville : 15 000 €

> SITE INTERNET

Location de l'espace

	Forfait	1 mois	3 mois	Annuel
Bandeau 400/500 pixels		110 €	300 €	1 000 €
Bandeau 500/800 pixels		190 €	500 €	1 600 €

> APPLICATION MOBILE

Location de l'espace



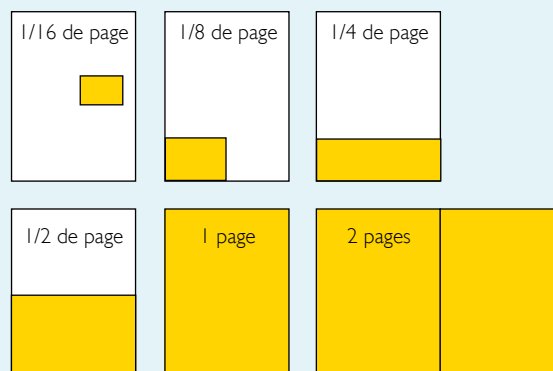
	Plein écran		Bandeau	
1 mois	100 €	1 mois	70 €	
6 mois	500 €	6 mois	300 €	
7 mois	600 €	7 mois	400 €	
8 mois	700 €	8 mois	500 €	
9 mois	800 €	9 mois	600 €	

> VEHICULES MUNICIPAUX

Tarif pour 2 ans

	Capot	Arrière	Partie avant	Partie centrale	Partie arrière	Aile avant
Véhicule petit gabarie	3 000 €	3 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €
Véhicule type SUV	4 000 €	4 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €
Véhicule type fourgon	3 000 €	5 000 €	6 000 €	6 000 €	2 000 €	1 500 €

> BULLETIN MUNICIPAL

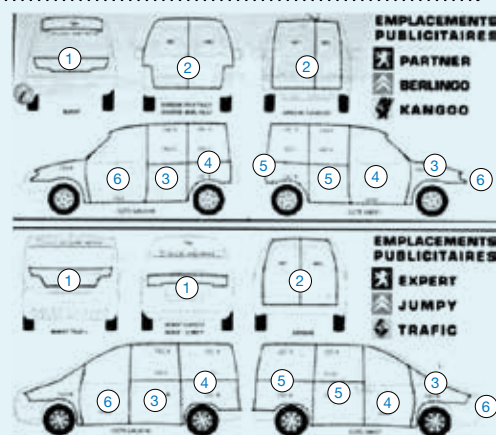


- Une parution

	1/16	1/8	1/4	1/2	1 page	2 pages
2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} de couverture						
2 coul.	80 €	90 €	130 €	240 €	330 €	570 €
3 coul.	110 €	120 €	160 €	280 €	360 €	590 €
Quadri	140 €	160 €	190 €	320 €	390 €	610 €
Insertion intérieure						
2 coul.	130 €	160 €	210 €	280 €	390 €	610 €
3 coul.	160 €	190 €	250 €	310 €	420 €	640 €
Quadri	190 €	220 €	290 €	350 €	450 €	670 €

- 4 parutions (4 bulletins municipaux consécutifs)

	1/16	1/8	1/4	1/2	1 page	2 pages
2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} de couverture						
2 coul.	200 €	300 €	450 €	850 €	1 200 €	2 200 €
3 coul.	225 €	325 €	500 €	900 €	1 300 €	2 300 €
Quadri	250 €	350 €	550 €	950 €	1 400 €	2 400 €
Insertion intérieure						
Noir	400 €	500 €	650 €	1 000 €	1 400 €	2 400 €





Les bénéficiaires des contrats aidés lors du mouvement de grève



La mobilisation des élus martiniquais

Pourquoi la ville s'est engagée dans la manifestation pour la *défense des contrats aidés* ?

Un contrat aidé, ou emploi aidé, est un contrat de travail qui se caractérise par le fait que l'employeur bénéficie d'aides publiques. L'aide de la Collectivité Territoriale de la Martinique concerne principalement les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Les aides peuvent être diverses (subventions, exonérations de cotisations sociales...). Emmanuel Macron souhaite réduire drastiquement le nombre d'emplois aidés.

Le principe du contrat aidé

L'idée sous-jacente du contrat aidé est de proposer un cadre juridique qui est dérogoratoire au droit du travail. Cela signifie que le contrat aidé n'est pas soumis aux mêmes dispositions que les autres contrats de travail. Il en est ainsi afin de faciliter l'emploi de certaines catégories de personnes connaissant des difficultés en matière d'insertion professionnelle (les jeunes, les personnes handicapées, les salariés en fin de carrière...). Les salaires des personnes en contrat aidé sont bien souvent proches du Smic.

Depuis le 1er janvier 2010, il n'existe plus qu'un seul contrat aidé, le Contrat Unique d'Insertion (CUI). Ce contrat aidé a remplacé les autres contrats qui avaient été mis en place à travers le plan de cohésion sociale de 2005 (contrat d'avenir, contrat d'insertion, contrat initiative emploi, contrat d'accompagnement dans l'emploi). Malgré tout, le CUI comprend deux sous-catégories de mesures. On trouve d'une part le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), et d'autre part le Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE).

Pourquoi cette mobilisation ?

Parce que les bénéficiaires des contrats aidés se retrouvent dans plusieurs secteurs d'activité : Associations, Collectivités Territoriales et Éducation Nationale.

Ils interviennent dans les associations sportives, culturelles, d'aide à la personne, font de l'insertion professionnelle, dans les différents services du périscolaire d'une part ; d'autre part, dans les écoles, ils sont affectés auprès des élèves à besoins particuliers ou porteurs de handicap et auprès des directeurs d'école.

Le gouvernement a décidé la suppression d'une grande partie des contrats aidés et de mettre 3 000 personnes au chômage. 57 % des contrats aidés sont supprimés en Martinique mais 39 % en France.

La Réunion a obtenu 1 000 emplois supplémentaires, la Guyane 500 de plus.

Par contre, la Martinique, elle, aura moins de personnes pour :

- assurer le contrôle des entrées et sorties des établissements scolaires
- contribuer à l'entretien des locaux et au bon fonctionnement des services annexes de restauration et d'hébergement
- faire le lien entre les familles et les établissements scolaires
- pour prendre en charge les élèves porteurs de handicap
- veiller à la sécurité dans les établissements et dans les villes
- aider les municipalités et la CTM à remplir leurs missions au service de la population
- aider les associations à faire de l'insertion, à s'occuper des personnes âgées et des handicapés, pour les services à la personne.



CONTRATS AIDÉS



Bel exemple de réussite en démarrant par un contrat aidé : Témoignage de Madame Sandrine Rosier épouse Bellerophon, agent au Service des Ressources Humaines de la ville du Robert

J'ai démarré en janvier 2013 dans le cadre d'un stage au service ressources humaines pour la préparation de mon diplôme « Responsable ressources humaines ». Je n'avais pas d'expérience professionnelle avant ce stage, et c'était pour moi l'occasion d'acquérir une expérience. J'ai démontré lors de ce stage ma motivation, mon implication et mon sérieux dans les tâches qui m'étaient confiées. A l'issue de ce dernier, le Maire de la ville du Robert, Alfred Monthieux, m'a proposé un contrat d'avenir d'une durée de 3 ans. J'occupais la fonction d'assistante auprès de la directrice du service des ressources humaines, M^{me} Pascal Cabrisseau, qui a très fortement appuyé ma candidature.

Consciente du caractère précaire de ce type de contrat, je me suis tout de suite engagée dans une démarche de pérennisation. Cela s'est donc traduit par la préparation et la réussite à différents concours dans la fonction publique :

- 2014 : Concours de rédacteur territorial (catégorie B)
- 2015 : Concours de rédacteur principal 2^{ème} classe (catégorie B)
- 2016 : Concours d'attaché territorial (catégorie A)

Durant ces phases d'examens, j'ai pu compter sur le soutien de ma famille, notamment de mon mari. Ce soutien indéfectible m'a permis d'accueillir sereinement notre premier enfant en 2015. Aujourd'hui, par la grâce de Dieu et le fruit de mon travail, j'ai le statut de fonctionnaire. Par mon témoignage, j'adresse un message d'espoir qui démontre qu'à partir de ce type de contrat précaire on peut construire un avenir pérenne en y mettant de la volonté, du travail et en acceptant de faire des sacrifices.

Quelle est la situation dans *les services municipaux* de la ville du Robert ?

La ville du Robert au sein des services municipaux accueille 195 agents en contrats aidés, soit sous la forme d'un Contrat Unique d'Insertion ou d'un Contrat d'Avenir, répartis comme suit :

SERVICE	Nombre de contrats aidés	QUELQUES EXEMPLES DE MISSIONS (liste non exhaustive)
Caisse des Ecoles - Animateur - Agent de restauration - Agent polyvalent	115	- Encadrer et animer des groupes d'enfants - Accompagner et assurer la sécurité des enfants pendant les temps péri et extrascolaires - Proposer et élaborer des projets éducatifs - Assurer la réception des repas dans les restaurants scolaires - Assurer la préparation du service (préparation et maintien en température des repas) - Procéder à l'entretien des restaurants scolaires - Participer aux activités de production des repas
Service Education - Agent polyvalent de l'enfance - Agent administratif	6	- Assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants - Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel pédagogique - Veiller à la sécurité des enfants - Encadrer des enfants à la pause méridienne
Etat Civil - Agent administratif	2	- Accueillir et renseigner les administrés - Traiter les demandes d'actes d'état civil
Service des Affaires Foncières - Agent administratif	1	- Mettre en œuvre les procédures de transfert de propriété des emprises de voies, à l'amiable ou par voie forcée - Elaborer des documents et dossiers prescrits par la législation en vigueur - Effectuer les tâches administratives courantes - Recevoir et renseigner le public
Gestion des Espaces Publics et Cadre de Vie - Agent d'entretien des espaces verts et élagage	58	- Nettoyer les voiries, les espaces publics (les plateaux sportifs, les quartiers, les abords des routes ...) et les monuments - Marquer des terrains de football - Créer des espaces paysagers - Elagage dans les quartiers
Crèche Municipale - Agent de crèche	1	- Accueillir des enfants - Elaborer et mettre en œuvre des projets - Mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants
Service Informatique - Agent de maintenance	1	- Effectuer la maintenance nécessaire sur le parc informatique - Diagnostiquer les dysfonctionnements et proposer des solutions - Assurer l'entretien du matériel dans les écoles
Services Techniques - Section mécanique - Section électricité - Section bois - Section peinture - Section ferronnerie	5	- Réaliser les travaux de mécanique courante sur les véhicules du parc automobile - Effectuer les travaux électriques nécessaires dans les services et lors des manifestations - Réaliser des meubles - Assurer les travaux de peinture sur les bâtiments publics - Réaliser les grilles, des rampes, charpentes métalliques et divers outils nécessaires à la protection des bâtiments
Service Sécurité et Réglementation - Agent administratif	1	- Accueillir et informer les administrés - Patrouiller pour diagnostiquer les dégradations sur la voie publique - Mettre en place des balisages de sécurité - Identifier et analyser les risques
Service Comptabilité - Agent administratif	1	- Etablir les bons de commande - Mandater les factures - Emettre des titres de recettes
Direction des sports - Educateur sportif	2	- Encadrer, enseigner et animer les activités sportives sur le territoire de la commune - Participer ou concevoir des projets d'actions - Apporter une contribution technique aux associations de la ville
Police Municipale - Agent administratif	1	- Effectuer l'accueil physique et téléphonique du service - Archiver les documents - Assurer le secrétariat
Etude et contrôle des bâtiments - Assistant administratif du bureau d'études techniques	1	- Assurer le suivi des chantiers en collaboration avec le responsable du bureau d'études - Rédiger l'analyse des offres et propositions des partenaires - Aider à l'élaboration d'un projet d'ouvrage ou d'installation

Le Maire de la ville du Robert a le souci de l'évolution de carrière des agents et les motive à se présenter aux différents concours et formations de la fonction publique territoriale. Toutefois la Ville est confrontée à un obstacle quant aux types de formations dispensées. Aujourd'hui, les formations en interne ne sont pas prises en compte.



LES SERVICES



Jean Luc Lafine, Agent au CCAS pour l'instruction des dossiers



Avant travaux



Après travaux

L'Aide à l'Amélioration de l'Habitat (AAH)

L'article L301-I du Code de la construction stipule que « toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, (...), a droit à une aide de la collectivité pour accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir ». L'Aide à l'Amélioration de l'Habitat (AAH) participe au respect de ce droit au logement. Dans ce cadre, la ville du Robert à travers le Centre Communal d'Actions Sociales a mis en place des permanences avec les bailleurs sociaux afin d'aider les administrés.

Qu'est-ce que l'Aide à l'Amélioration de l'habitat ?

C'est une aide publique pour le financement des travaux de réhabilitation et/ou de mise aux normes de votre logement (que vous occupez à titre de résidence principale) sous forme de subvention forfaitaire couvrant une fraction du coût des travaux nécessaires à l'amélioration du logement et, le cas échéant, à son extension. L'Aide à l'Amélioration de l'Habitat est régie par l'arrêté préfectoral n° 2013 147 0016 du 27/05/13 relatif aux conditions particulières d'attribution des aides de l'état pour l'amélioration des logements existants dans le département Martinique.

Les conditions d'attribution

- Etre propriétaire du terrain
- Résider depuis plus de 6 mois
- Habitation présentant un état de dégradation avéré (trous dans la toiture, installation électrique défectueuse...)
- Disposer de faibles ressources ; vous êtes handicapé(e) ou vous êtes âgé(e).

Les travaux subventionnables

Ils portent sur la rénovation du clos et du couvert : la toiture, les menuiseries, la remise aux normes électriques, les sanitaires, l'aménagement de l'habitat en cas de mobilité réduite

Le montant des subventions

L'Etat peut verser jusqu'à 60 % du coût des travaux subventionnables dans la limite d'un plafond variant de 26 500 € à 37 800 €.

Les démarches à effectuer

- Retirer et déposer le dossier de plan de financement au CCAS du Robert
- Remplir la demande d'Aide à l'Amélioration de l'Habitat (AAH)

Liste des documents à fournir :

- photocopie de la pièce d'identité des occupants
- photocopie du livret de famille complet
- photocopie de la carte de Sécurité Sociale de tous les occupants
- certificat de scolarité pour les enfants âgés de plus de 16 ans
- extrait du plan cadastral et matrice cadastrale (bâti et non bâti récent)
- titre de propriété
- autorisation du propriétaire (si le demandeur n'est pas propriétaire)
- avis d'imposition ou non-imposition de l'année n-2 de tous les occupants
- dernière pièce justificative de la taxe foncière
- attestation d'occupation de sol (voir Mairie)
- quittance d'eau ou d'électricité ou de téléphone
- extrait d'acte de naissance
- extrait d'acte de décès

Si vous êtes chômeur (pièces supplémentaires) :

- attestation de la CAF pour les allocataires et les bénéficiaires du RSA

- attestation Pôle Emploi

Si vous êtes retraité :

- attestation de la sécurité sociale
- Pièce justificative de retraite complémentaire (IRCOM, etc.)

Si vous êtes une personne à mobilité réduite :

- attestation de la Maison Martiniquaise pour les Personnes en situation de Handicap (MMPH)
- carte d'invalidité

Comment effectuer vos démarches

Le CCAS de la ville du Robert a un agent assermenté afin de recevoir le public et d'instruire ce type de dossier. Vous pouvez sans rendez-vous vous rendre dans les locaux du CCAS du lundi au vendredi de 7h30 à 13h30 / lundi et jeudi de 14h30 à 17h00.

Munissez-vous des pièces à fournir.

Vous avez également la possibilité de rencontrer des opérateurs au CCAS de 9h à 12h :

- L'OPERATEUR PARTENAIRE SOCIAL

> Représentant : M. Pivert
Tous les 2^{èmes} mardis du mois

- ABS STRATEGIE

Le 1^{er} lundi du mois

- PACT-MARTINIQUE

Le 1^{er} lundi du mois

- ECM RENOVAT

Tous les 4^{èmes} vendredis du mois

RENSEIGNEMENTS :

Centre Communal d'Actions Sociales
du Robert - Av. Edouard PIDERI
Lot St Christophe - 97231 ROBERT

Tél : 05 96 65 01 09

Fax : 05 96 65 12 22

Email : ccas@ville-robert.fr



À VOS CÔTÉS

La Caisse des Ecoles du Robert poursuit ses actions dans le cadre de la politique de la ville

Depuis 2015, dans le cadre du contrat de Ville, la Caisse des Ecoles du Robert fait partie des partenaires retenus pour la mise en place d'actions au bénéfice des enfants des Quartiers Prioritaires et scolarisés dans les établissements scolaires situés en zone prioritaire ou rattachés au réseau d'éducation prioritaire : Maternelle Cité la Croix, Maternelle Moulin à Vent, Élémentaire de Pointe Lynch et de Moulin à vent.

Ainsi, en complémentarité de l'école, la Caisse des Ecoles œuvre auprès des enfants pour favoriser l'égalité des chances et contribuer à leur réussite scolaire. Pour ce faire, nos projets s'orientent autour de 3 axes :

- L'éducation à la citoyenneté
- L'éducation artistique et culturelle
- La pratique d'activités sportives et physiques



Visite pédagogique à l'Îlet Chancel

L'ensemble des actions menées se déroulaient lors des Nouvelles Activités Périscolaires, le jeudi de 13 heures à 16h.

Cependant, compte tenu du retour à la semaine de 4 jours et de la fin des NAP, les actions relatives à la politique de la ville, menées par la Caisse des Ecoles se dérouleront le mercredi dans le cadre des Accueils Loisirs des écoles maternelle de Cité la Croix et élémentaire de Pointe Lynch :

Actions réalisées durant la précédente année scolaire 2016- 2017

Thèmes	Notre démarche auprès des enfants
Education à la Sécurité Routière	Sensibiliser aux risques routiers inhérents à la pratique du vélo - <i>En partenariat avec l'association Opération Prévention Martinique</i>
Citoyenneté Solidarité	Eduquer aux valeurs de la République - Former aux gestes de 1er secours - Rencontrer des acteurs de la sécurité - <i>En partenariat avec le SDIS</i>
Découverte du patrimoine	Amener à une meilleure connaissance de son environnement : la mangrove de Pointe Lynch et produire un film documentaire sur la mangrove <i>En partenariat avec l'association Boum Kaliko</i>
	Favoriser une meilleure connaissance de son patrimoine à travers la construction d'une mini yole - Naviguer à bord d'une mini yole. <i>En partenariat avec l'association An ti pal</i>
	S'approprier le patrimoine naturel et historique du Robert : l'Îlet Chancel. Visiter un espace culturel : Musée Départemental d'Archéologie Précolombienne et de Préhistoire. <i>En partenariat avec l'association Karisko</i>
Danse HIP HOP	S'initier à une pratique artistique innovante- Visiter un espace culturel et artistique : Tropiques Atrium. <i>En partenariat avec la Compagnie Christiane Emmanuel</i>
Musique et chants	Initier à une diversité musicale - Identifier et manipuler différents instruments de musique. <i>En partenariat avec l'association Jeunesse dans la ville et M. LICAN Eddy</i>
Activités aquatiques	Dispenser un savoir-nager et favoriser l'accès aux pratiques aquatiques. <i>En partenariat avec le Comité Régional de Natation de Martinique</i>

Actions 2017 - 2018	
Thèmes	Notre démarche auprès des enfants
Tous acteurs sur la route	Sensibiliser aux risques routiers inhérents à la pratique du vélo. <i>En partenariat avec l'association Opération Prévention Martinique</i>
Acteur de ma santé Aujourd'hui	Amener les enfants à adopter des comportements sécuritaires pour leur santé, notamment avoir une bonne alimentation et favoriser la pratique du sport. <i>Projet mené par les Médiateurs de la Caisse des Ecoles et le Service des Sports</i>
La musique Autrement	Faire découvrir aux enfants de l'école élémentaire de pointe Lynch la musique de la Caraïbe : le Steel Pan. <i>En partenariat avec M. Guy LOUISET</i>
Eveil musical	Initier à une diversité musicale - Identifier et manipuler différents instruments de musique. <i>En partenariat avec M. LICAN Eddy</i>
On écrit sur les murs de ceux qu'on aime	Réalisation d'une fresque murale de 40 m ² par des enfants de maternelle et élémentaire. <i>En partenariat avec Luc Kabile</i>
Partenaire autour du Livre	Création d'un espace autour du livre en liaison avec la famille, l'école et le périscolaire afin de permettre l'apprentissage de la lecture et développer le goût pour la lecture. <i>En partenariat avec l'association Karisko</i>
Jadèn nou ki la	Proposer une animation tout au long de l'année autour d'un jardin. <i>En partenariat avec un agriculteur de la commune</i>
Apprendre ensemble pour vivre ensemble	Renforcer le processus de socialisation, de cohésion entre des élèves de maternelle et Accompagner le personnel d'animation dans une prise en charge bienveillante de ce public

Par ailleurs, la Caisse des Ecoles poursuivra deux autres opérations durant l'année scolaire 2017-2018 à savoir la Médiation Sociale en Milieu Scolaire ainsi que le Programme de Réussite Educative.

Pour plus de renseignements, je vous prie de bien vouloir vous rapprocher de la Caisse des Ecoles au 05 96 65 10 61.



Zoom sur la Mission Locale du Robert

Alfred Monthieux est à l'origine de la Mission locale du Nord et il a donc été tout naturel que la ville du Robert mette à disposition gracieusement le terrain où se situe actuellement la Mission locale. La Mission Locale Nord Martinique a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 16-25 ans pour les 18 communes du Nord. Ce sont plusieurs dispositifs mis en place par l'Etat, la CTM et les autres partenaires institutionnels tels la garantie-jeunes, la formation professionnelle, la création d'entreprise entre autre, qui leur sont proposés. Au Robert une équipe de sept conseillers est à leur écoute pour définir leur projet, apportant à chacun selon son niveau, ses besoins et ses difficultés, une réponse adaptée et individualisée. La Mission Locale est un lieu d'innovation et d'expérimentation sociale. Avec le concours de ses partenaires elle met en place des actions originales pour les jeunes. Il s'agit de les accompagner et les entraîner dans une dynamique d'emploi : simulation à l'entretien d'embauche, speed dating avec les entrepreneurs, découverte de l'organisation des entreprises... Sur le Robert ce sont déjà 1800 jeunes inscrits qui bénéficient d'une relation privilégiée avec leur conseiller.

La Mission Locale Nord continue son investissement dans le domaine numérique



Remise du Prix pour la Fondation Orange. Juillet 2017

Lauréate de l'appel à projets de la Fondation Orange à hauteur de 15 000 €, la Mission Locale a inauguré au Robert, en présence du Maire de la ville du Robert Alfred Monthieux, de la Maire de Basse-Pointe, Présidente de la Mission Nord, M^{me} Marie-Thérèse Casimirus et d'autres élus, une des salles équipées en matériel informatique mises à disposition des jeunes. L'objectif étant de les accompagner à l'usage du numérique dans la réalisation de Curriculum Vitae, de lettres de motivation et surtout dans la recherche d'emploi. Parallèlement à son site internet www.milnord.fr; la nouvelle application interactive Worktools sur mobiles offre aux jeunes la possibilité d'être en contact permanent avec les conseillers, de découvrir les offres d'emploi et de formation. En développant ce secteur numérique, la Mission Locale Nord poursuit son rôle d'insertion sociale pour favoriser l'intégration des jeunes en milieu professionnel.

FORUM DES EMPLOIS SAISONNIERS

Du 2 au 6 octobre 2017, 25 jeunes formés dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration sont partis à Albertville et ont participé à une première sélection de « Master Chef » sur le village Club du Soleil ainsi qu'à un forum des emplois saisonniers. A l'issue de ce voyage, les jeunes retenus par des chefs d'entreprise repartiront début décembre dans la région Savoie pour effectuer leur saison.



Ambition, Réussite, Formation - Avril 2017

Ambition, Réussite, Formation

Cette manifestation a permis aux jeunes de rencontrer :

- des centres de formation (CFA, l'AFPA, MIC FORMATION ...) ;
- des partenaires de l'emploi (Fédération des Très Petites Entreprises, MEDEF, Contact Entreprise ...) ;
- des chefs d'entreprise sous forme de job dating ;
- des employeurs dans un espace de simulation d'entretien d'embauche ;

afin qu'ils se positionnent en fonction de leur demande sur les thématiques proposées.

Plus de 250 jeunes ont participé à ce village qui est reconduit chaque année.



Journée défense citoyenne - Septembre 2017

Délocalisation de la journée défense citoyenne

La journée défense citoyenne est une journée obligatoire qui permet d'informer sur les droits et les devoirs en tant que citoyen. Une cinquantaine de jeunes ont été positionnés sur cette action. Cette année la mission locale du Robert, en partenariat avec le centre de service national, a permis aux jeunes d'effectuer leur JDC au siège à Cité La Croix. Le but de cette journée a été de délocaliser la JDC à proximité du lieu de résidence des jeunes du Nord Atlantique de la Martinique. A l'issue de cette journée, les jeunes ont reçu un certificat de participation à la JDC indispensable à la passation de concours et examens d'Etat tels que : le permis de conduire, BAC et aux concours de la fonction publique. Le Maire du Robert souhaite que l'outil RSMA soit beaucoup plus utilisé par les jeunes.

Mission Locale Nord Martinique

Contact : Impasse de la Mutualité
Quartier Cité La Croix - 97231 Le ROBERT
Tél. 05 96 65 47 20 - Fax 05 96 65 46 13
Mail : milnordmartinique@orange.fr
Web : www.milnord.fr



Les Robertins qui entreprennent



La Ferme de « Augrain » : des œufs locaux de qualité

Créée en juillet 2009, LA FERME DE AUGRAIN est une entreprise de 1,4 hectares de terrain dédiée à l'élevage de poules et à la production d'œufs. Elle est située au quartier Mont-Vert au Robert. Elle est gérée par M. TOUIN Bertrand et compte 9 salariés.

Entretien avec Monsieur Touin

Quels produits propose votre société ?

Toute notre activité est centrée sur la production d'œufs frais. La Martinique importait des œufs de France. Seulement la première qualité d'un œuf étant sa fraîcheur, il nous a semblé logique de produire localement.

Pour produire des œufs il faut au préalable élever des poules pondeuses. Nous recevons donc chaque année trois lots de 15 000 poussins d'un jour que nous élevons pendant 18 semaines avant qu'elles ne commencent à pondre.

Où peut-on trouver vos produits ?

Nous avons commencé avec la grande distribution car nos volumes ne permettaient pas de nous attaquer à tout le marché. Notre production est montée en puissance et depuis 2014, nous approvisionnons aussi un nombre important de supérettes de communes.

Les calibrages des œufs :

S : inférieur à 53g / M : 53g à 63g / L : 63g à 73g / XL : 73g

Les poules sont gardées pendant 13 mois.

Vous annoncez lors du lancement de votre entreprise que votre ambition était d'offrir aux consommateurs des produits frais de haute qualité. Vous parvenez toujours à tenir la promesse ?

Comme je vous l'ai dit la première qualité de l'œuf est sa fraîcheur. Nos œufs sont en général livrés dans les deux jours qui suivent leur ponte, et dans tous les cas nous les enlevons des rayons avant qu'ils n'aient 21 jours, conformément à la législation sur les œufs frais.

Beaucoup d'œufs importés ne respectent pas cette législation

et sont vendus jusqu'au dernier jour de date de consommation recommandée soit 28 jours. Nos poules sont nourries avec une alimentation 100 % naturelle (de maïs de soja, de son et du calcium), et nos critères internes de contrôle de la qualité sont très stricts (l'emballage se fait tous les jours sauf le dimanche et il y a une attention particulière à apporter à la gestion des dates).

Quel volume annuel de production souhaitez-vous atteindre ?

Nous produisons actuellement 13 000 000 d'œufs par an ce qui représente environ 26 % du marché (le marché c'est 50 000 000 d'œufs).

De quels moyens disposez-vous pour assurer cette production ?

Nous avons 1 bâtiment d'élevage pour 15 000 poussins de un jour à 18 semaines qui alimente 3 bâtiments de ponte de 15 000 poules chacun. Nous avons aussi un centre de conditionnement qui nous permet d'effectuer les contrôles qualité, le calibrage et l'emballage des œufs. L'ensemble des bâtiments d'élevage est géré par 5 employés et le centre de conditionnement par 4 employés.

Comment votre société appréhende-t-elle l'avenir ?

Je suis très confiant dans l'avenir de l'entreprise, mais inquiet sur l'évolution de certaines aides à l'investissement notamment en matière de fiscalité. Nous avons dans notre métier un surcoût d'investissement de près de 80% par rapport à la Métropole, et les aides sont indispensables si l'on veut que le secteur productif, qui génère beaucoup d'emplois, se développe. La mainmise de Madival et de l'AMIV sur l'attribution des aides dans le cadre du POSEI nous inquiète aussi car le secteur des poules pondeuses fortement créateur d'emplois est à ce jour écarté de ces aides.

Il faut savoir que ce sont des métiers extrêmement contrôlés. 20 fois par an cette entreprise est contrôlée par le Laboratoire Territorial d'Hygiène et de la Direction des Services vétérinaires.



PORTRAITS



Président d'honneur de la fête patronale du Robert 2017



En consultation dans son cabinet



Sa passion, la musique

Rencontre avec le Docteur ADÉLAIDE Christian

Le docteur Christian Adélaide est âgé de 61 ans et père de 2 enfants de 31 ans et 26 ans qui vivent hors du département. Il a débuté ses deux premières années d'études de médecine en 1974 à Toulouse et a poursuivi à Paris. Il rentre au pays en 1987 et s'installe dans sa commune natale : au Robert.

Quelle est la relation qu'il a avec les patients ?

Il axe sa pratique sur l'écoute et une certaine disponibilité, ce qui explique qu'il soit au cabinet très tôt et repart très tard dans la soirée. Il est sensible aux personnes âgées et d'ailleurs a décidé de se rendre disponible auprès de celles-ci à leur domicile en évitant leur déplacement. Il est très attaché à la façon préventive d'aborder les problèmes de santé. Il est convaincu que l'on peut améliorer les choses si dès le plus jeune âge, l'éducation donnée est axée sur la pratique du bien-manger; la pratique d'une activité physique régulière et les liens. Tout ceci pour lui contribuerait au maintien du bien-être de l'Homme : « *Le fait de faire ensemble et d'être ensemble est un moteur puissant* ». Lors de la fête patronale du dimanche 27 août 2017, il s'est rendu compte qu'au Robert, la population a compris cela par le dynamisme très fort des associations. Ceci démontre que les Robertins savent aller vers l'autre pour créer des liens qui permettent d'atteindre le bien-être individuel et collectif. Ce même élan permet de porter un regard bienveillant sur les autres : les jeunes, les moins jeunes, les aînés, ceux qui vivent avec un handicap... Le regard bienveillant, selon lui, devrait se transformer en bienveillance active.

Une journée du docteur Adélaide...

Il commence à 7h au cabinet, à partir de 14h il se rend chez les patients à domicile, qui ne peuvent pas se déplacer, et revient aux environs de 16h jusqu'à 19h.

Quels sont les loisirs du Docteur Adélaide ?

C'est un mélomane, qui pratique la basse pas aussi souvent qu'il l'aurait souhaité et y joue avec ses amis musiciens. D'ailleurs, c'est le bassiste de l'orchestre qui accompagne le groupe CHARIVARI lors du carnaval. Par ailleurs, il pratique dès que possible la marche et est très intéressé par les débats philosophiques.

Comment se portent les Robertins selon lui ?

Les Robertins ont un outil qui est le tissu associatif bien développé, qui devrait leur permettre d'être en bonne santé. Je note que le Robert compte de nombreux centenaires. Malheureusement, on constate comme partout ailleurs, que la plupart des pathologies des Robertins sont liées à leur façon de s'alimenter et au stress de cette vie moderne. La mise en activité physique de tout un chacun et par le biais des associations en tant que relais de diffusion de message d'hygiène alimentaire, permettraient une prévention efficace des problèmes de santé (exemple : le diabète, l'hypertension, l'obésité, l'insuffisance rénale, les accidents vasculaires cérébraux et les infarctus du myocarde). On peut vraiment agir sur ces pathologies pour diminuer l'incidence de ces maladies dans notre population. Même en matière de cancer, il y a un bénéfice net à suivre une hygiène alimentaire et à pratiquer une activité physique régulière telle que la marche.

Comment voyez-vous l'avenir du Robert ?

Je rêve d'un Robert où tous les habitants pourraient se déplacer facilement quelle que soit leur catégorie, de façon à pouvoir se rencontrer et créer une synergie intergénérationnelle. Tout ceci dans une bienveillance active, faire avec l'autre et pour l'autre lorsque cela est nécessaire. Je suis convaincu que tout ce qui peut permettre à tout un chacun de découvrir ses propres ressources est positif pour lui et pour le collectif. Un collectif constitué de mille ressources individuelles ne peut qu'être fort.



A l'occasion de la fête patronale du Robert 2017, le conseil municipal avait mis à l'honneur M^{me} CAMON Geneviève (vendeuse au marché couvert du Robert) et le Docteur Christian ADELAIDE par rapport au thème choisi : « Pour une bonne adéquation entre notre mode de vie et notre alimentation ». Nous les avons rencontrés pour mieux les connaître.



Retrouvez M^{me} Camon au marché du Robert dans la semaine et au Vert-Pré le dimanche



Remise d'un présent par Monsieur le Maire du Robert, Alfred Monthieux, lors de la Fête Patronale du Robert 2017



Rencontre avec Madame CAMON née MARIE-SAINTE Geneviève

Madame Camon vendeuse au marché du Robert et du Vert-Pré, est âgée de 59 ans, a 3 enfants, et habite au quartier Zabeth.

En 1983, à son retour de Paris où elle travaillait en tant qu'agent hospitalier, elle décide d'aider sa mère sur le marché et depuis elle y exerce son métier de vendeuse. Au départ à la retraite de sa mère en 1993, elle prend définitivement la relève avec sa sœur. Depuis le décès de sa mère en 2016, elle a repris également l'exploitation du jardin familial au quartier Moulin à Vent au Robert. Elles y cultivent oignons, persils, céleris, thym, des épinards et du pourpier. Malheureusement, l'exploitation de ce jardin créole ne suffit pas à achalander sa table de vente, et l'oblige à se rendre 3 fois par semaine sur le marché de gros de Dillon à Fort-de-France pour s'approvisionner en fruits et légumes.



Corinne MARIE SAINTE et Geneviève CAMON dans le jardin créole

Comment se déroule une semaine de vente ?

Du lundi au vendredi de 6h00 à 12h00, elle vend au marché du Robert et le dimanche au Vert-Pré aux mêmes horaires. Les lundis, mercredis et jeudis elle se rend à minuit sur le marché de Dillon pour s'approvisionner et certains jours dans l'après-midi elle cultive son jardin.

Quelle est la typologie de la clientèle ?

Elle a une clientèle assez variée et fidèle. Au fil des années, elle a remarqué que le comportement alimentaire de la population a changé, car tournée de plus en plus vers nos fruits et légumes locaux. Ils achètent les fruits de saison. Elle note également, qu'en période touristique, il y a une très forte population de touristes qui viennent au marché afin d'y découvrir et acheter nos produits.

Comment voit-elle l'avenir dans ce métier ?

La relève est une grande question !!! On doit tenir bon pour l'avenir du Robert car souvent lorsqu'il y a pénurie de produits locaux, les clients se dirigent vers le marché. Nous sommes toujours heureux de les recevoir et de contribuer à leur bien-être nutritionnel. Elle souhaiterait une plus grande compréhension de la population quant aux horaires de vente, car il faut se réveiller très tôt et la vente ne peut se faire toute une journée.



Témoignage de Jonathan EDWIGE, vendeur de fruits et légumes

M^{me} Marie-Sainte m'a beaucoup encouragé à mes débuts et jusqu'à présent, afin de suivre mon chemin pour garder la motivation. Elle m'a

conseillé de passer mon permis pour me rendre à Dillon afin de m'approvisionner et surtout de croire en ce que je fais. Bien souvent, lorsqu'elle ne possède pas un produit, elle renvoie le client vers moi. Nous les jeunes Robertins, nous avons besoin de ces personnes référentes qui ont confiance en notre force de travail pour notre commune.



Droit d'expression des groupes politiques du Conseil Municipal

L'article L. 212-27-1 du Code Général des Collectivités territoriales précise : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ».

Libre expression

Le groupe « L'Union des Forces Robertines »

Chers administrés,

Plus que jamais la nature nous rappelle à nos devoirs envers nos concitoyens.

Le passage d'Irma au Robert a laissé des traces douloureuses pour nombre d'administrés qui doivent pouvoir compter sur le soutien des élus et des services municipaux pour remplir les dossiers et les demandes d'aides prévues par la solidarité territoriale et nationale : Commune, CTM, Etat.

Et nous devons, en responsables, prendre la mesure de la qualité de notre politique environnementale : elle n'est pas satisfaisante !

A défaut de pouvoir donner le plus beau port de plaisance écologique au Robert, faisons au moins de notre ville, la plus propre, la plus fleurie, la plus exemplaire en qualité d'architecture visuelle.

Les VHU doivent disparaître de notre territoire : les carcasses de voitures abandonnées – souvent d'ailleurs avec une plaque minéralogique bien visible qui pourrait permettre de faire sommation à leur propriétaire de les enlever ; sous peine d'une forte amende – sont une pollution visuelle et sanitaire : cela doit cesser !

Les arbres non élagués annuellement – et qui ont fait de nos quartiers après le passage d'Irma et de Maria de véritables déchetteries de détritux végétaux avec des branches acérées, dangereuses pour les routards comme pour les piétons – doivent être taillés à 2 mètres de manière soignée.

Les vieilles maisons en ruines doivent être démolies : il est plus que temps de faire de notre commune une ville élégante où il fait bon vivre.

Transformons les dents creuses en jardins ; Choisissons une architecture visuelle de qualité pour nos façades ; redynamisons notre cité !

Et invitons nos concitoyens à cette action collective et pédagogique.

L'exemple de la vieille maison en bois en plein bourg du Vert-Pré, achetée par voie de préemption par la ville, et abandonnée depuis à son triste sort, n'est pas digne de ce très beau quartier qui a toujours fait l'honneur du Robert et la fierté de ses habitants.

Le Collège, l'Etat-civil méritent d'être repeints de manière harmonieuse et non plus hétéroclite avec des fonds de pots de peinture.

L'effondrement des terres du quartier de Duchesne, qui s'enfoncent inexorablement dans un abandon progressif, passant de plus en plus en zone rouge, ne témoigne pas de la vitalité de notre politique en matière d'urbanisme.

Il ne s'agit pas là de pointer le Maire et sa majorité – dont je sais la volonté pour la grande majorité d'entre eux de vouloir faire du Robert une ville prospère ; il s'agit d'un devoir de vérité sur une réalité qui nous crève les yeux et devant laquelle nous sommes trop souvent impuissants ou silencieux.

Nous ne sommes pas obligés de courber l'échine devant la fatalité en espérant que nos prières suffiront ; il faut aussi se serrer les reins et les dents et passer à l'action.

Monsieur le Maire, Président de surcroît de Cap Nord, vous avez l'autorité suffisante, pour interpeller les collectivités en charge d'une politique environnementale, sanitaire et sociale correcte en faveur du Robert.

Nous sommes à vos côtés pour demander - et recevoir - tout ce qui nous est dû en tant que citoyens contribuant par nos impôts à une organisation satisfaisante de notre territoire.

En attendant le transport collectif qui a été promis depuis si longtemps.

Pour l'Union des Forces Robertines, Chantal MAIGAN

le Robert qui gagne

Le transport au Robert : L'Arlésienne

J'avais axé le thème de ma campagne électorale, à l'occasion des Elections Municipales sur la nécessité absolue que la commune du Robert soit dotée d'un transport en commun efficace, permettant à la population locale, en souffrance, de se déplacer d'un point à l'autre dans des délais raisonnables.

A l'ère du TCSP, on part encore au travail, à ses rendez-vous, aux courses, à la messe, à l'enterrement, à la recherche d'un emploi... à pieds ou en stop, depuis des quartiers éloignés.

Comme pendant toute campagne électorale, il y a les promesses et leur réalisation...

Dans une défausse totale, l'édilité en place, a transféré à Cap Nord, l'organisation des transports au Robert.

N'oubliez pas que le Président de Cap Nord est aussi, le Maire du Robert...

Une fois arrivé, à Cap Nord, le dossier est transféré au Conseil Général, aujourd'hui disparu...

Comparé aux difficultés de mise en fonctionnement du TCSP par la CTM, le dossier « transport » du Robert n'est pas prêt d'être résolu...

Et puis, on peut légitimement se demander pourquoi ce qui est possible à Trinité, au Gros-Morne, au François, à Sainte-Marie ne l'est pas au Robert : ces communes se sont dotées d'un transport digne de ce nom depuis longtemps !!

Je transposerai une formule du Docteur Alier en disant que : « le transport des Robertins est avant tout l'affaire des Robertins ».

Réchauffement climatique et habitat en bord de mer

Le réchauffement climatique est une catastrophe... Il est véhiculé par les océans qui occupent plus de 2/3 de notre planète. Selon nos climatologues compétents, la fonte des glaces qui en résulte, pourrait engendrer une montée des eaux d'un mètre environ.

Que dire du renforcement de l'intensité des ouragans. Les îles de la Caraïbe viennent d'en subir cruellement les conséquences.

De nombreuses îles du Pacifique ont déjà disparu ; la Hollande avec ses digues et ses polders est menacée, le Bangladesh est le prochain sur la liste. Une gestion drastique et cohérente de notre bordure littorale devrait permettre dans les 30 prochaines années, de déplacer l'ensemble les populations concernées.

Aujourd'hui, on sait construire des maisons résistant aux tremblements de terre. Les Japonais nous le prouvent régulièrement.

Faillies ou pas faillies, orientons nos populations de bord de mer vers des zones habitables plus sûres. Gérer c'est prévoir.

Réfléchissons-y.

A bon entendeur, Salut !

Lucien Sainte-Rose



La Ville du Robert une nouvelle fois innove au *Raid du Lougarou*

Pour la 26^{ème} édition, vous pourrez vous dépasser en participant aux 15 km du RAID DU LOUGAROU et vous défouler au MARATHON FITNESS en soutenant l'Association France Alzheimer.

VILLE DU ROBERT

26^{ème} édition

RAID LOUGAROU

sam
21
OCT 2017

course pédestre sur route
15km

départ 16h00 - bord de mer du Robert

RDV à 15h30 Place du 22 Mai pour 3h30 de
MARATHON FITNESS
au profit de FRANCE ALZHEIMER

TARIF : 10€
par manifestation

INSCRIPTION EN LIGNE

www.ville-robert.fr/raid



Direction des sports du Robert - Tél : 0596 65 35 82

LIEUX DES INSCRIPTIONS

DIRECTION DES SPORTS DU ROBERT

du 09 au 20 octobre aux heures d'ouvertures

INTERSPORT Dillon et Lamentin

du 16 au 20 octobre aux heures d'ouvertures



L'animation de la Ville en images



La fête de la famille organisée par le CCAS - Juin 2017



La fewosienne organisée par l'association FEWOSS GIRLS - Juin 2017



Départ et Arrivée du Tour Cycliste Internationale de Martinique - Juillet 2017



Tournoi Multisports - Juillet 2017



Fête du quartier Pointe Lynch - Juillet 2017



Réception des bacheliers robertins - Juillet 2017



Mégamix - Août 2017



Bonne performance des voiles robertines au Tour de la Martinique des Voiles Rondes - Août 2017

Spécial Fête Patronale du Robert - août 2017



Triathlon « 1^{ère} édition du TRIGWAN »



Village santé



Show culinaire de la blogueuse Tatïe Maryse



Conférence de l'experte en diététique Sylvia Elodin



Ballet nautique



Péyi Mizik



Distribution de plantes par le Maire lors des cérémonies officielles



Défilé de mode de Gigi



Concert live

Directeur de publication : Alfred MONTHIEUX

Ont participé à la rédaction : Fred Miram Marthe Rose, Wiltord Harnais, Marius Henry, Mireille Jean Marie, Eddy William, Loïc Luscap, Bolo Litadier, Corinne Caliarì, Christophe Barclais, Antoine Seguin-Cadiche, Josiane Ludon, Cantleine Gelie, Louis Régis Lydie, Myrienne Abott, Jean-Luc Lafine, Bertrand Touin - **Coordination :** Eddy William - **Conception et correction :** Commission Communale de Communication et Cabinet du Maire - **Crédit photos :** Eddy William, Kévin Jean-Marie-Marie-Luce, Jean-Michel Loutoby, l'Opérateur Partenaire Social, Service Sécurité et réglementation de la ville

Mise en page et impression : Caraïb Ediprint - **Tirage :** 10 000 exemplaires

Date de parution : Octobre 2017
rue Vincenc Allègre 97231 Le Robert - Tél. 05 96 65 10 05

Retrouvez la ville du Robert sur :

